



Baromètre des Français de l'étranger

Par le [Baromètre des Français de l'étranger](#) élaboré en mars 2019, Français du monde-adfe a eu pour ambition de remettre au cœur des priorités françaises nos préoccupations et revendications quotidiennes de citoyens vivant à l'international.

Introduction :

Parce qu'elle a à cœur de défendre au mieux les intérêts des quelques trois millions de compatriotes qui résident à l'étranger, tout en souhaitant rester des citoyens français à part entière, l'association Français du monde-adfe a lancé un baromètre sur les besoins et les attentes des Français-es de l'étranger début 2019. Nous avons travaillé avec Dauphine Junior Conseil. Un traitement statistique des données via le logiciel QUALTRICS des 1 000 premières réponses a été effectué. Afin de segmenter les profils, les différentes réponses ont été analysées sous la forme de tableaux de tris à plat et de tris croisés permettant de trouver des liens entre les différentes réponses apportées. Les résultats ont également été analysés selon les différentes circonscriptions législatives des Français établis hors de France.

L'échantillonnage

L'échantillon est réparti de la manière suivante :

- **51,3%** sont des hommes
- **48,6%** sont des femmes

Parmi les personnes interrogées, on observe **9,3%** seulement de répondants de moins de 30 ans. **23,5%** ont entre 40 et 49 ans, et **40,3%** ont plus de 49 ans.

40% du total des personnes ayant participé à l'enquête vivent aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne et au Canada.

Comme en témoignent les données conjointes, la majeure partie des sondés sont **salariés en contrat local à l'étranger (42%)**. Les inactifs représentent eux **23%** des sondés. La plupart des inactifs, soit **16%**, sont des retraités. **12%** des répondants sont de professions indépendantes. On observe également une minorité de chefs d'entreprise, de salariés expatriés et de fonctionnaires. En faisant abstraction de la catégorie « autre », on observe un total de **77%** d'actifs.

80% ne prévoient pas de retour en France **ou** sont indécis quant à la prévision d'un potentiel retour. Les Français établis hors de France le sont pour la plupart de longue date. En effet, près de **40%** des répondants habitent à l'étranger depuis 20 ans et plus. Dans l'ensemble, **94%** sont inscrits au registre mondial des Français établis hors de France.

Un Français à l'étranger sur deux a des préoccupations liées à son statut de Français de l'étranger. Les sources principales de ces préoccupations sont la retraite, la santé, l'éducation des enfants, la fiscalité et la législation, et le retour en France.

1. La **retraite**, avec notamment la reconnaissance en France ou dans le pays de résidence, des **points de retraite acquis en cotisant dans les différents systèmes locaux**, est le principal sujet de préoccupation des Français de l'étranger.

Baromètre des Français de l'étranger

2. La santé (accès et coûts des soins)
3. Éducation trop chère (coût de l'enseignement AEFE). Se posent alors les problèmes de la reconnaissance en France des études suivies dans le système éducatif local (au moment de Parcoursup notamment) et aussi de la perte de lien avec la culture française. **Équivalence des diplômes entre la France et l'étranger.**
3. **La fiscalité est très largement ressentie comme étant injuste avec, par exemple, le paiement de la CSG/CRDS** pour les non-résidents hors UE, alors qu'ils n'en bénéficient pas et sont déjà taxés dans leur pays de résidence, que les habitants de l'UE ne la payent pas et que les étrangers en France bénéficient de la CMU. De la même manière, les Français de l'étranger trouvent injuste que soit taxé en tant que résidence secondaire leur logement gardé en France pour usage personnel.
5. La **complexité des démarches administratives** et les importantes **difficultés pour communiquer avec les administrations en France**, notamment fiscales, sont également un vrai sujet de préoccupation.
6. **L'impossibilité d'avoir un compte bancaire en France** et une carte bleue, lorsqu'on ne possède pas d'adresse de résidence en France, est aussi source de difficultés, d'autant plus qu'elle est couplée selon les répondants à la suppression des services notariaux dans les consulats et ambassades de France.
7. **L'impossibilité d'être inscrit sur les listes électorales communales**, et donc de voter aux élections municipales et cantonales, donne aux Français de l'étranger le sentiment de ne pas pouvoir participer à la vie politique française
8. **Possibilité d'un retour en France** génère de grandes appréhensions principalement liées à l'incompréhension, ainsi qu'au **manque d'information et d'accompagnement**, sur les droits et les démarches administratives. Les Français de l'étranger déplorent l'absence d'interlocuteur dédié pour répondre aux questions sur la fiscalité, les droits et le calcul de la retraite et l'accès à la couverture santé
9. Préoccupations variées qui sont principalement liées à la **localisation**, telles que les **conséquences du Brexit, l'instabilité politique** du pays de résidence ou la **mauvaise perception des Français**

Toutes circonscriptions confondues, les Français établis hors de France expriment leur souhait de **pouvoir contacter leur consulat en cas de problème** et **d'être informés des événements importants** en première instance. Dans ce cadre, il s'avère essentiel de trouver des moyens d'améliorer la **proximité du consulat** et de **recevoir un soutien en ligne du consulat pour leurs démarches courantes**.

L'accès facilité à l'université en France arrive en 3^e position dans les demandes des Français. En effet, le manque d'information et l'éloignement de la France des élèves scolarisés, aussi bien dans les systèmes scolaires français que locaux, rend difficile l'accès aux universités ou aux écoles préparatoires en France. Il serait alors nécessaire de perfectionner les méthodes de diffusion de l'information au sujet de ces établissements d'enseignement supérieur et d'entreprendre des mesures pour faciliter les démarches d'inscription dans ces derniers.

Faire en sorte que le conjoint suiveur ne soit pas pénalisé par le départ à l'étranger, aussi bien au niveau du droit à la retraite que du chômage, constitue également un point essentiel auquel les

Baromètre des Français de l'étranger

Français de l'étranger sont très attachés. Ces préoccupations rejoignent les problèmes liés aux cotisations retraite et à la santé, entre autres.

De manière générale, seule une minorité de 28% des Français établis à l'étranger font partie d'une association dans leur pays de résidence et se sont intéressés au Grand Débat National (GDN).

A présent, quelques recommandations opérationnelles.

Inscription au registre mondial des Français établis hors de France et scolarisation des enfants

Parmi les individus qui ont répondu au questionnaire, 12 824 sont inscrits au registre des Français établis hors de France, 291 ne sont pas inscrits et 525 ne le savent pas. 5,9% des Français sur l'échantillon ne sont pas inscrits ou ne savent pas s'ils le sont. Les Français établis à l'étranger donnent de l'importance à la scolarisation de leurs enfants dans des établissements français et en donnent moins lorsqu'ils ne sont pas inscrits au registre ou qu'ils ne le savent pas.

- ⇒ Renforcement de la communication sur la procédure d'inscription au registre mondial des Français à l'étranger.

Communication consulaire

Toutes circonscriptions confondues, les Français établis hors de France expriment leur souhait de pouvoir contacter leur consulat en cas de problème et d'être informés des événements importants en première instance. Dans ce cadre, il s'avère essentiel de trouver des moyens d'améliorer la proximité du consulat et de recevoir un soutien en ligne du consulat pour leurs démarches courantes.

Les Français à l'étranger souhaitent être informés des différents événements importants qui se déroulent, mais pas par le biais d'une lettre d'information.

- ⇒ Lors de l'inscription au registre, poser la question de l'inscription à la « newsletter » et les types d'informations recherchées.
- ⇒ Continuer à développer une présence sur les réseaux sociaux, afin d'interagir plus directement avec les Français de l'étranger

Représentation des Français de l'étranger

Les Français à l'étranger interrogés dans le cadre du baromètre se sentent globalement bien (et mieux) représentés par leurs conseillers consulaires (que par leurs députés) néanmoins cette tendance est moins forte chez les jeunes sondés :

- ⇒ Une stratégie intéressante est donc d'approcher les jeunes (parents) qui viennent de s'installer à l'étranger.

Grand débat

De manière générale, seule une minorité de 28% des Français établis à l'étranger font partie d'une

Baromètre des Français de l'étranger

association dans leur pays de résidence et sont intéressés au GDN.

- L'écologie

On s'intéresse à présent au thème de la transition écologique du Grand Débat National. La circonscription 4 comporte un grand nombre de personnes extrêmement impliquées (5) et un faible nombre de personnes peu impliquées. Cela concerne la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. A l'inverse la circonscription 9 (le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest) a le plus faible ratio.

- La fiscalité

Le thème de la fiscalité et des dépenses publiques intéresse moins que le thème de la transition écologique. Dans la circonscription 11, le rapport est le plus élevé, la fiscalité est un sujet plus important dans cette circonscription qu'ailleurs. La circonscription 11 regroupe l'Inde et la Chine par exemple. Or, beaucoup de Français en Chine sont des chefs d'entreprise.

- Démocratie, citoyenneté et immigration

Le thème de la démocratie et de la citoyenneté intéresse moins que celui de l'écologie mais plus que celui sur la fiscalité.

- Organisation de l'État et des services publics

L'intérêt pour ce thème est plus faible que pour les autres, et plutôt homogène : le phénomène est universel. On peut supposer que ce thème va plus intéresser les fonctionnaires.

* * *